

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16268**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

CQP : Certificat de qualification professionnelle Opérateur(trice) de fabrication chaussure

Nouvel intitulé : Monteur chaussure option soudé ou cousu

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP) de l'industrie de la chaussure - Fédération française de la chaussure (FFC) Modalités d'élaboration de références :	Secrétaire Générale

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3163 - Industrie de la chaussure et des articles chaussants

Code(s) NSF :

243s Tannage des peaux, fabrication de chaussures, articles de vêtements en peau

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le(la) opérateur(trice) de fabrication chaussure réalise des opérations de montage en série de chaussures, selon un procédé adapté au modèle (soudé, cousu) et au moyen de différentes machines d'assemblage spécifiques au secteur de la chaussure. Il/elle intervient selon les règles de sécurité et connaît les impératifs techniques et économiques de production. Il/elle exécute les activités suivantes :

- Exploitation des données techniques pour la réalisation des opérations de montage de chaussures
- Préparation et entretien du poste de travail et du matériel de montage spécifique à la chaussure
- Montages des chaussures, réalisation des finitions, contrôle du travail réalisé

Le titulaire de la certification est capable de :

- Lire et exploiter des données techniques caractérisant une chaussure
- Organiser le poste de travail
- Alimenter, préparer, programmer et assurer la maintenance de premier niveau des machines conduites
- Réaliser une partie des opérations de fabrication
- Effectuer un contrôle qualité en cours et final
- Communiquer et ou informer oralement ou par écrit sur l'avancement de son travail

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur d'activité concerné est celui des **industries françaises de la chaussure.**

Les emplois occupés peuvent être :

- Cardeur(se) verreur(se),
- Cordonnier(e) industriel(le),
- Couseur(se) de part en part ou blake ,
- Couseur(se) de trépointes,
- Couseur(se) petit point en chaussures,
- Fraiseur(se) cuir Monteur(se) à la pointe,
- Monteur(se) bout,
- Opérateur(rice) d'assemblage - montage,
- Ouvrier(e) d'assemblage-finissage

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2401 : Assemblage - montage d'articles en cuirs, peaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation

La certification s'appuie sur une évaluation en 4 étapes mis en œuvre par un binôme (organisme habilité et référent d'entreprise) :

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Observation au poste (réelle ou simulée)
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est présenté au jury national lorsque toutes les composantes de la certification sont acquises. Le dossier du candidat est examiné par le jury pour validation et attribution du CQP.

Par Validation des acquis de l'expérience

A l'issue de l'étape de recevabilité de la demande, la certification s'appuie sur un diagnostic professionnel en 4 étapes mis en œuvre par un binôme (organisme habilité et référent entreprise/professionnel):

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Observation au poste (réelle ou simulée)
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est examiné par le jury national. Le jury délibère et décide sur la délivrance du CQP. Les composantes de la certification sont capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. La certification est délivrée dès lors que toutes les composantes qui la constituent sont obtenues.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		100% de professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Opérateur(trice) de fabrication chaussure avec effet au 5 mars 2013, jusqu'au 5 mars 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.opcalia.com

www.observatoiremodetextilescuir.com

www.chaussuredefrance.com

<http://www.chaussuredefrance.com>

<http://www.observatoiremodetextilescuir.com>

Lieu(x) de certification :

Fédération Française de la Chaussure (FFC)

51 rue Miromesnil - 75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Le Centre Technique du Cuir (CTC) - www.ctc.fr

Historique de la certification :

Certification suivante : Monteur chaussure option soudé ou cousu